

Avis de constitution

SOCIETE « INDUSTRIE BMG-ISBC »

Siège Abidjan – Cocody – Angré 7ème tranche, Non
loin de l'Autorité Nationale de la Presse, Lot 3782, Ilot
308

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 04/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INDUSTRIE BMG-ISBC »

Objet :

- La communication audiovisuelle et médias
- La publicité
- Le marketing
- Le commerce général et l'e-commerce
- L'immobilier
- L'exploitation d'une maison d'édition
- L'évènementiel
- L'exploitation d'une marque de vêtements et accessoires de mode
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprises ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le

développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan – Cocody – Angré 7ème tranche, Non loin de l’Autorité Nationale de la Presse, Lot 3782, Ilot 308

Dirigeant(s) M KONE ISSIAKA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07107 du 12/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°87704/GTCA/RC/2023 du 12/12/2023

